L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER · PLANIFIER · PROJETER · ANIMER · PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

APPRIEU Nord

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi
Communauté de communes du Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	BI'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	BI'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

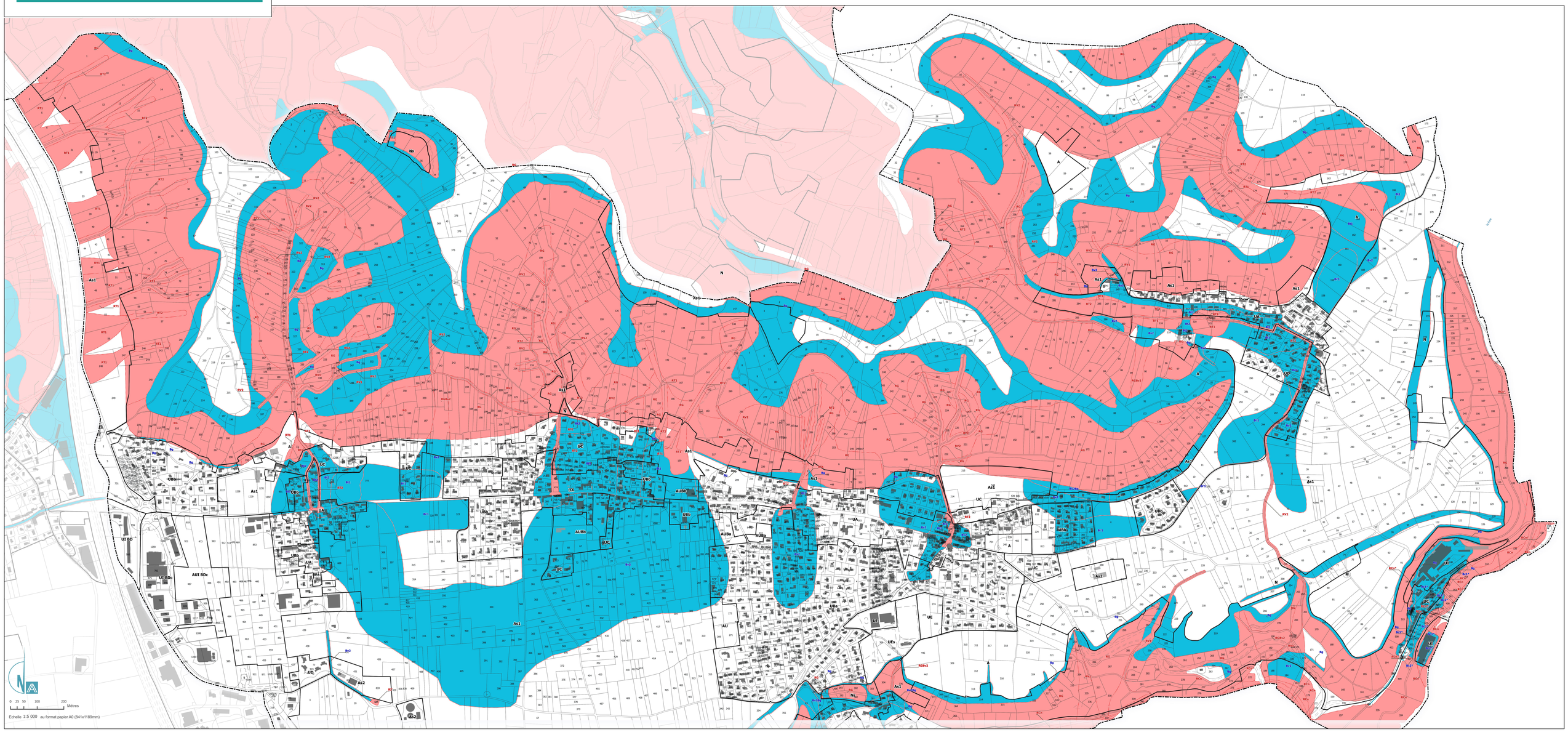

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Etiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3 C4	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible C4 = inconstructible	RCu RCn RC	RCu* RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	BF1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALURG. Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER · PLANIFIER · PROJETER · ANIMER · PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

APPRIEU Sud

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 490 au format papier A0 (841x1189mm)

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Modification n°4 du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BEAUCROISSANT

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

- Constructible sous conditions
- Inconstructible

- Tache urbaine

Divers :

- Limite communale
- Parcellaire
- bâti dur
- bâti léger
- Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc1	Bc1*
	C1 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc2	Bc2*
	C2 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible	RCu	RCu*
	C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bt2	
	T2 hors tâche urbaine = inconstructible	RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bv3	
	V2 hors tâche urbaine = inconstructible	RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition	Bg	
	G2 hors tâche urbaine = inconstructible	RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALPIG. Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BEVENAIS Nord

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi
Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 271 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BEVENAIS Sud

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

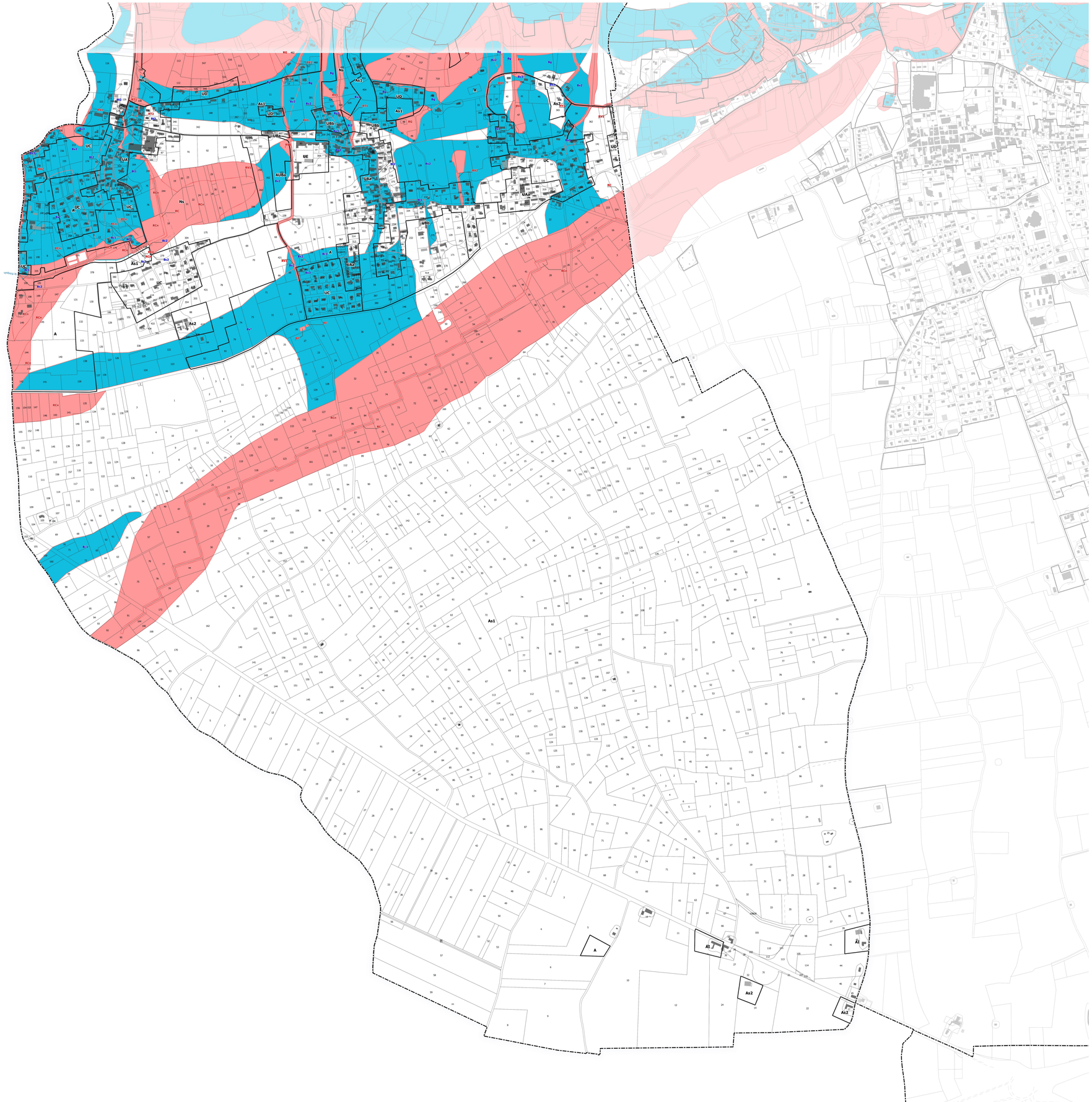

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 224 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BIZONNES

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

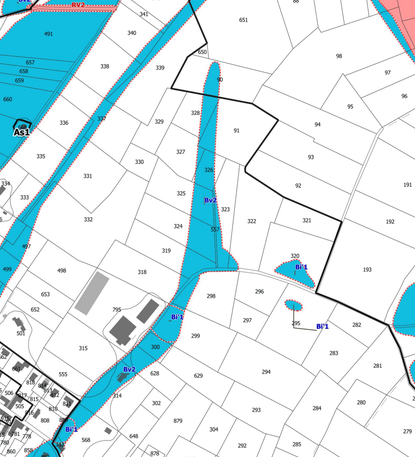

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BURCIN

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	**Croisement tâche urbaine**	**Ettiquetage plan B'**	**Secteur Fure plan B'**
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CHABONS Nord

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018 , zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CHABONS Sud

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Contour de zones

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Etiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc1	Bc1*
	C1 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc2	Bc2*
	C2 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible	RCu	RCu*
	C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	Bf2	
F3	F3 = inconstructible	Rf	
F4	F4 = inconstructible	Rf	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bt2	
T2	T2 hors tâche urbaine = inconstructible	RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bv3	
V2	V2 hors tâche urbaine = inconstructible	RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 hors tâche urbaine = inconstructible	RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	Rf	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Etiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc1	Bc1*
	C1 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc2	Bc2*
	C2 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible	RCu	RCu*
	C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bt2	
	T2 hors tâche urbaine = inconstructible	RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bv3	
	V2 hors tâche urbaine = inconstructible	RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition	Bg	
	G2 hors tâche urbaine = inconstructible	RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALRG
Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COLOMBE Nord

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi
Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 311 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc1	Bc1*
	C1 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc2	Bc2*
	C2 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible	RCu	RCu*
	C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bt2	
	T2 hors tâche urbaine = inconstructible	RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bv3	
	V2 hors tâche urbaine = inconstructible	RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition	Bg	
	G2 hors tâche urbaine = inconstructible	RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM (uillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALRG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COLOMBE Sud

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 044 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

EYDOCHE

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

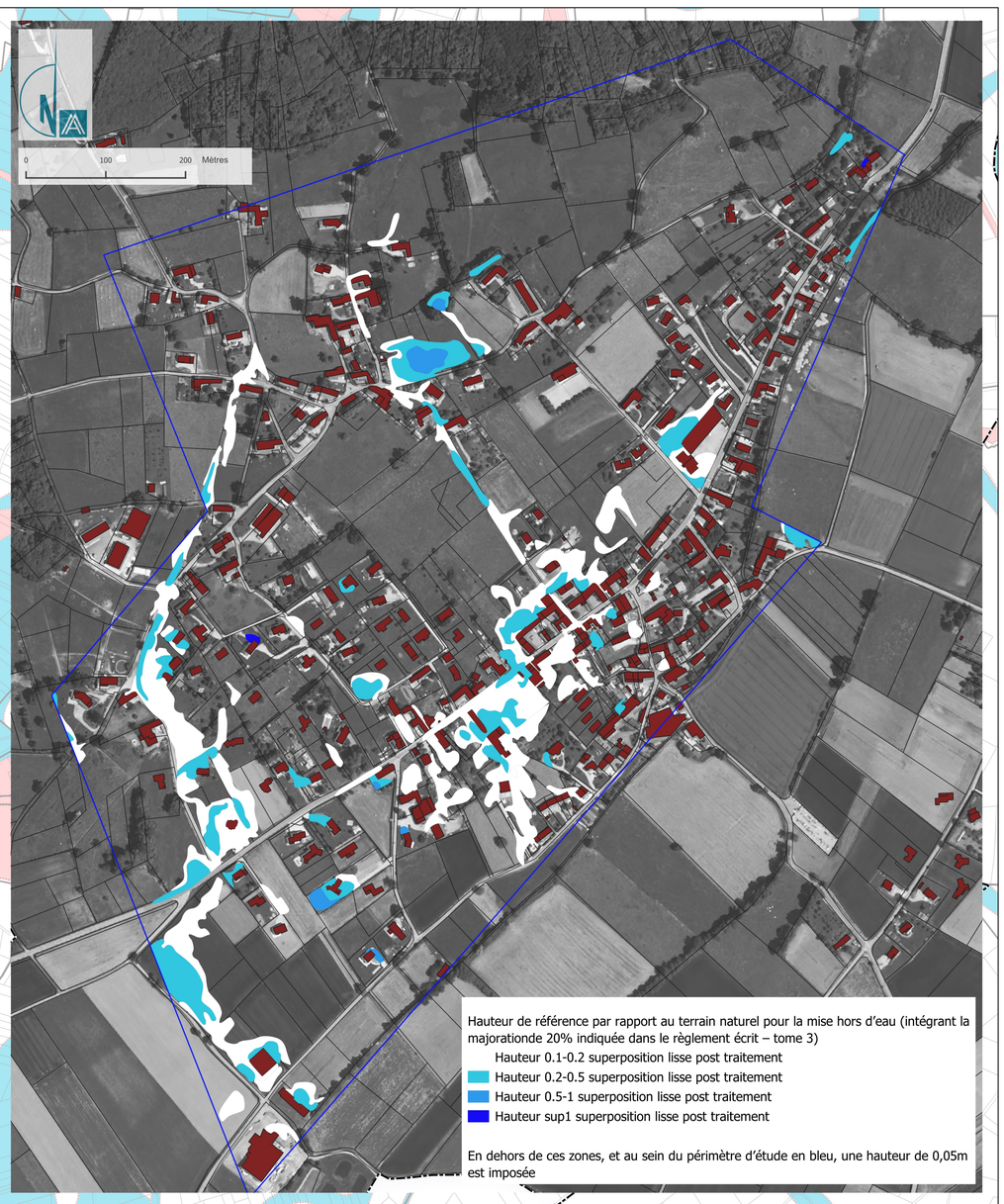

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

FLACHERES

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	**Croisement tâche urbaine**	**Ettiquetage plan B'**	**Secteur Fure plan B'**
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	Rf	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALRIG. Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

IZEAUX Nord

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:4 560 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc1	Bc1*
	C1 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bc2	Bc2*
	C2 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible	RCu	RCu*
	C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCn	
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bt2	
	T2 hors tâche urbaine = inconstructible	RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions	Bv3	
	V2 hors tâche urbaine = inconstructible	RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition	Bg	
	G2 hors tâche urbaine = inconstructible	RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	BF1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG.
Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise – juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

IZEAUX Sud

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi
Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 409 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3 C4	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible C4 = inconstructible	RCu RCn RC	RCu* RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de l'IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALPIG, Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER · PLANIFIER · PROJETER · ANIMER · PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LE GRAND-LEMPS Nord

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 303 au format papier A0 (841x1189mm)

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2* RCn*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	Ri'	
I'4	I'4 = inconstructible	Ri'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'ALRG;
Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LE GRAND-LEMPS Sud

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

PLUi
Communauté de communes de Bièvre Est

Échelle : 1/5 000
Source : DGFiP Cadastre © 2025

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 113 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

OYEU

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	Croisement tâche urbaine	Ettiquetage plan B'	Secteur Fure plan B'
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC *
I'1	I'1 = constructible sous conditions	BI'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	BI'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier 1000x1189mm

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RENAGE

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	**Croisement tâche urbaine**	**Ettiquetage plan B'**	**Secteur Fure plan B'**
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

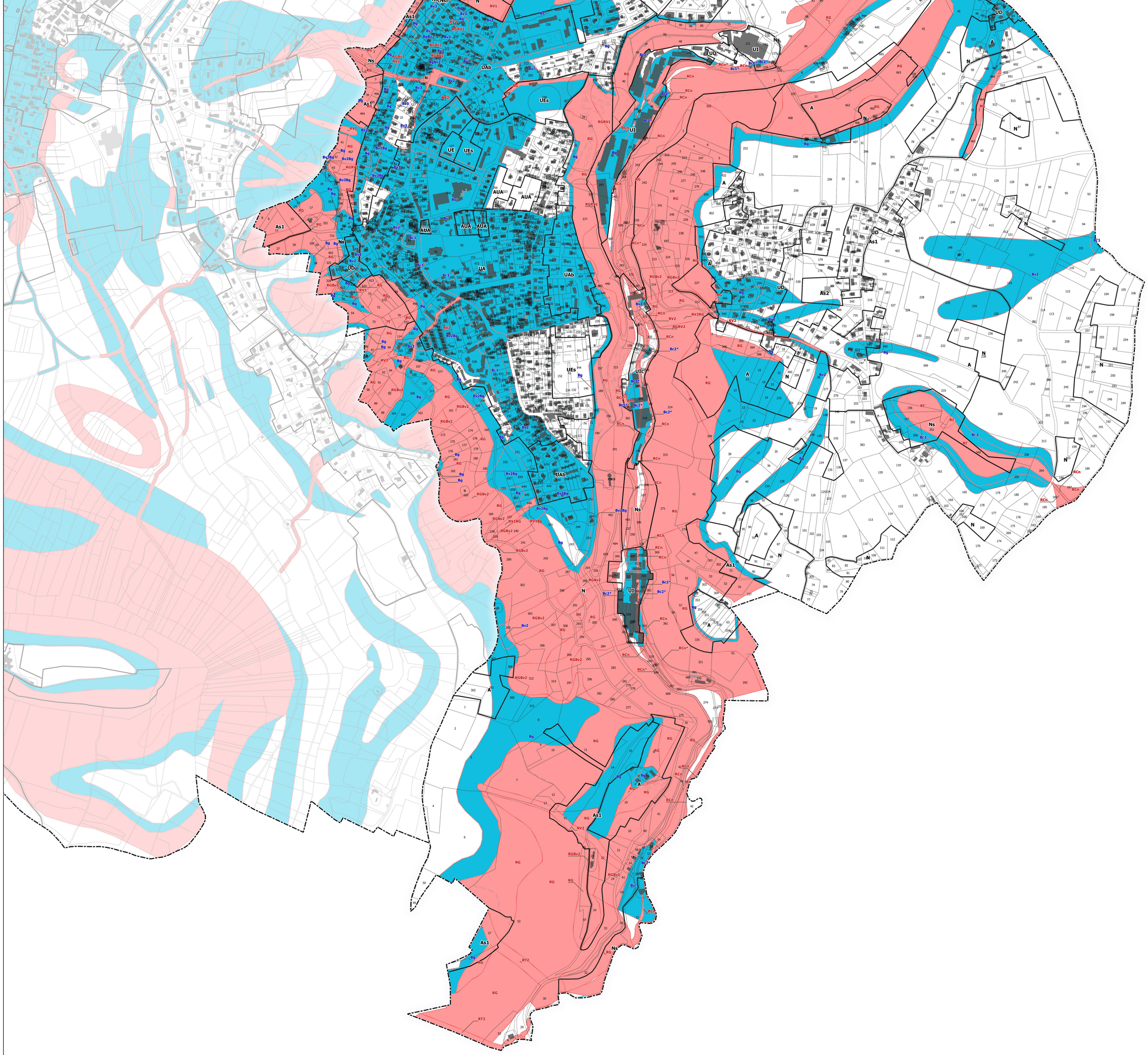

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)

Modification n°4 du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES

Plan B' : Risques naturels

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Échelle : 1/5 000

Source : DGFiP Cadastre © 2025

Contour de zones

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Constructibilité liée aux aléas naturels

Constructibilité liée aux aléas naturels - Constructible sous conditions

Constructibilité liée aux aléas naturels - Inconstructible

Tache urbaine

Divers :

Limite communale

Parcellaire

bâti dur

bâti léger

Cours d'eau

Sources : Cours d'eau permanent et réseau routier de IGN BD topo (2015), DGI cadastre 2023, données (provisoires) des Aléas de RTM juillet 2018, zonage et prescriptions réalisés par l'AURG; Réalisation et traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - juin 2023

Légende des risques naturels

Type d'aléas et intensité	**Croisement tâche urbaine**	**Ettiquetage plan B'**	**Secteur Fure plan B'**
Innondation			
C1	C1 + tâche urbaine = constructible sous conditions C1 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc1 RCn	Bc1* RCn*
C2	C2 + tâche urbaine = constructible sous conditions C2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bc2 RCn	Bc2*
C3	C3 + tâche urbaine = inconstructible C3 hors tâche urbaine = inconstructible	RCu RCn	RCu*
C4	C4 = inconstructible	RC	RC*
I'1	I'1 = constructible sous conditions	Bi'1	
I'2	I'2 = constructible sous conditions	Bi'2	
I'3	I'3 = inconstructible	RI'	
I'4	I'4 = inconstructible	RI'	
Crues torrentielles			
T1	T1 = constructible sous conditions	Bt1	
T2	T2 + tâche urbaine = constructible sous conditions T2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bt2 RT1	
T3	T3 = inconstructible	RT2	
T4	T4 = inconstructible	RT2	
Ruissellement			
V*	V* = constructible sous conditions	Bv*	
V1	V1 = constructible sous conditions	Bv2	
V2	V2 + tâche urbaine = constructible sous conditions V2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bv3 RV1	
V3	V3 = inconstructible	RV2	
V4	V4= inconstructible	RV2	
Mouvement			
G1	G1 = constructible sous condition	Bg	
G2	G2 + tâche urbaine = constructible sous condition G2 hors tâche urbaine = inconstructible	Bg RG	
G3	G3 = inconstructible	RG	
G4	G4 = inconstructible	RG	
F1	F1 = constructible sous conditions	Bf1	
F2	F2 = inconstructible	RF	

0 25 50 100 200 Mètres

Echelle 1:5 000 au format papier A0 (841x1189mm)